

# Darmarin d'eau douce, l'Italie était dans son droit de refuser l'Océan Viking !

écrit par Daniel Faguet | 12 novembre 2022



Monsieur Darmarin d'eau douce, l'Italie était tout à fait dans son droit de refuser l'Océan Viking, surtout sachant que ces ONG sont complices avec les passeurs d'esclaves.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/migrants-en-mediterranee-que-dit-le-droit-maritime-sur-leur-accueil-par-les-pays-europeens-2664284a-6018-11ed-81fe-30b170697b40>

**Contrairement aux idées reçues et aux déclarations politiques, le droit international n'impose pas l'obligation de débarquer promptement dans le port le plus proche mais de débarquer promptement dans un «lieu sûr»**

Le Darmarin d'eau douce a pris des risques en accueillant ce radeau de la méduse moderne, car si Dupond-Moretti faisait son boulot, il aurait dû être envoyé à fond de cale pour complicité avec les passeurs et pour mise en danger d'autrui, en débarquant ces pauvres Africains dans notre pays xénophobe où selon l'Ipsos 70% des Français, racistes ! sont hostile à l'immigration. La France accueille très mal ces pauvres migrants qui sont contraints de dormir sous une tente quand ils ont de la chance, ou dans des cartons, Un migrant sur deux ne mange pas à sa faim et est très souvent victime de trafics en tous genres et de la prostitution pour survivre, sans compter avec les ratonnades de la police qui leurs rend la vie impossible.

#### **LES OBLIGATIONS DES ÉTATS EN MATIÈRE DE SECOURS EN MER**

**Les sauvés en mer doivent être débarqués DANS UN LIEU SÛR**  
Selon la Résolution MSC.167 (78) adoptée par le Comité sur la Sécurité Maritime en 2004, **un lieu sûr c'est «La vie et la sécurité des personnes n'est plus menacée» • « Il est possible de subvenir à leurs besoins fondamentaux (abris, vivres, soins médicaux) »**

• [https://alliance-europa.eu/wordpress/wp-content/uploads/2018/09/SecoursEnMer2020\\_compressed.pdf](https://alliance-europa.eu/wordpress/wp-content/uploads/2018/09/SecoursEnMer2020_compressed.pdf)

**Par charité humaine, qu'ils retournent en Afrique, où il semble qu'ils vivaient mieux qu'en France puisque les passeurs font payer le voyage entre 3000 et 6000 euros par clandestin.**

Selon les journaux télé de ces jours, si beaucoup travaillent au noir pour des salaires de misère, exploités par des patrons,,,sûrement militants à l'EFI , défenseur de

l'immigration ?si ,si ça existe.

Une nouvelle fois Darmanin d'eau douce se fait complice des esclavagistes en livrant ces pauvres hères à l'avidité de patrons sans scrupules, voilà la sanction encourue par le garde des sceaux.

**La sanction pénale peut aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45.000 euros d'amende.** Cette sanction est aggravée dans les deux situations suivantes : si le travail au noir concerne une personne mineure, vulnérable ou dépendante : la peine peut aller jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et 75.000 euros d'amende

**Trois ONG de sauvetage en mer accusées de complicité avec les passeurs criminels**

Une longue enquête italienne accuse des responsables de *Save the Children*, *Médecins sans frontières* et *Jugend Rettet* d'avoir facilité le trafic de migrants, notamment en communiquant avec les trafiquants

<https://www.letemps.ch/monde/trois-ong-sauvetage-mer-accusees-complicite-passeurs-criminels>

**Que dit le droit européen ?**

**Chaque État membre au sein de l'Union européenne est souverain dans l'accès à ses ports, les eaux maritimes intérieures étant l'équivalent d'un territoire terrestre.** Un gouvernement peut ainsi fermer l'accès de son port à un navire au nom de l'ordre public ou pour des raisons de sécurité.

<https://www.ouest-france.fr/monde/migrants/migrants-en-mediterranee-que-dit-le-droit-maritime-sur-leur-accueil-par-les-pays-europeens-2664284a-6018-11ed-81fe-30b170697b40>

**Eh bien moi j'ai la solution, un paquebot à 38 000 Euros pour accueillir les clandestins**

On l'a vu plus haut il n'y a aucune obligation de débarquer les clandestins dans un port le plus proche, mais seulement dans un endroit sûr, Quoi de mieux qu'un paquebot de luxe de 9000 places ?

Il suffirait que Frontex et nos marines européennes patrouillent à la limite des côtes Africaines, comme les ONG. Puis arraisonnent toutes les embarcations de clandestins pour les transférer sur le **paquebot de luxe** ( je précise pour bien signifier que nous sommes très attentif au bonheur des Africains, dans un lieu sûr ) **Le paquebot devra jeter l'ancre par 200 miles de profondeur à la limite des eaux territoriales Africaines.**

Ils recevront **2 repas par jour pour 3 euros comme dans nos EHPAD**, bien plus que dans leurs pays, très peu d'eau et d'électricité comme dans leurs pays, et comme dans leurs pays il y aura **quelques commissaires politiques pour réprimer toute révolte**. **9000 à 3 euros c'est beaucoup moins cher que les 800 euros jour pour les clandestins enfermés en centre de détention** ou 6,80 euros par jour pour un demandeur logé dans un centre (sans nourriture fournie). Soit 204 euros. Un montant supplémentaire de 7,40 euros est octroyé si le demandeur n'a pas de place d'hébergement. **Ce qui amène alors le montant total de l'aide à 14,20 euros par jour, soit 426 euros par mois**

**Quelques mois de ce régime de luxe beaucoup seront volontaires pour retourner en Afrique, d'autant qu'il y a pléthore de paquebots de luxe en attente de démolition !**

Il y a 3 jours : le paquebot Carnival Ecstasy a rejoint les chantiers de démolition turcs, *Extase de carnaval* a terminé son dernier voyage, ayant atteint l'installation de démolition de navires d'Aliaga dans l'ouest de la Turquie tôt le lundi 7 novembre 2022. le navire n'ait pas encore été échoué pour que les travaux de démolition puissent commencer il a été vendu aux enchères pour 40 000

dollars

<https://www.meretmarine.com/fr/croisieres/le-paquebot-carnival-ecstasy-a-rejoint-les-chantiers-de-demolition-turcs>

**Cinq paquebots de luxe attendent d'être désossés dans un port turc |**

<https://www.slate.fr/story/195935/cinq-paquebots-luxe-attendent-desosses-port-turc-ferrailleurs-economie>

**Un autre tout neuf... Le constructeur naval du Global Dream II a fait faillite sans trouver de repreneur pour son navire de croisière.** Pratiquement terminé, ce dernier va donc être démolé. C'est un des plus grands navires de croisière du monde: 340 mètres de long pour 9000 places. Mais le Global Dream II, dont le chantier est pratiquement terminé, n'aura pas le loisir de voguer. **Faute de trouver un nouvel acquéreur, ce mastodonte sera démantelé et vendu principalement pour son métal.** L'épilogue d'un naufrage industriel enclenché par la crise du Covid-19.

<https://vialmtv.tv/le-plus-grand-paquebot-du-monde-sera-demoli-sans-avoir-jamais-voyage/>

Le paquebot Horizon a rejoint les chantiers de démolition turcs | Mer et Marine

<https://www.meretmarine.com/fr/croisieres/le-paquebot-horizon-a-rejoint-les-chantiers-de-demolition-turcs>

**\_ La France continue son effondrement et on importe des bras cassés qui ne sont même pas utilisés (ou capables ?) de démonter des paquebots. Ils pourraient se blesser et accuser la France?**

**Le déficit commercial de la France a atteint un nouveau record en juillet, à 14,5 milliards d'euros**

Les importations ont de nouveau été supérieures aux

exportations en juillet. La balance commerciale de la France s'est en effet dégradée, avec un déficit atteignant 14,5 milliards d'euros, contre 13,1 milliards en juin. C'est l'inverse aux États-Unis avec un déficit qui s'est réduit.

<https://www.latribune.fr/economie/france/france-le-deficit-commercial-a-atteint-un-nouveau-record-en-juillet-a-14-5-milliards-d-euros-929489.html>